

304P

AFPI45-B

NATIONS UNIES, N.Y. 16.--(AFP)--

LE GOUVERNEMENT PORTUGAIS ESTIME QUE L'AUTODETERMINATION (DANS SES TERRITOIRES D'OUTRE MER) DOIT ETRE MISE EN OEUVRE DANS LE CONTEXTE SOCIO-CULTUREL QUI LUI EST PROPRE, A DECLARE MARDI LE REPRESENTANT DU PORTUGAL, MADEMOISELLE MARIA DE LURDES PINTASILGO DEVANT LA COMMISSION SOCIALE DE L'ASSEMBLEE QUI EXAMINE EN CE MOMENT LE PROBLEME DE L'APPLICATION DE L'AUTODETERMINATION.

"CETTE REALITE SOCIO-CULTURELLE EST LE RESULTAT D'INFLUENCES MULTIPLES VENANT D'UNE LONGUE INTIMITE ET D'UNE CONTINUELLE INTERACTION ENTRE DES GENS ORIGINAIRES DE CONTINENTS DIFFERENTS ET PORTANT EN EUX-MEMES LE GENIE PROPRE DE LEURS CULTURES RESPECTIVES," A AJOUTE MADEMOISELLE DE LURDES.

"LA QUESTION CONCRETE QUI SE POSE A CE MOMENT AU GOUVERNEMENT DU PORTUGAL EST CELLE DE RENFORCER DAVANTAGE CE BRASSAGE DE CULTURES PLUTOT QUE DE CASER CHAQUE GROUPE ETHNIQUE DANS LE TERRITOIRE OU IL EST EN PLUS GRAND NOMBRE," A-T-ELLE NOTE.

"DONNER UNE EXPRESSION POLITIQUE ADEQUATE A CETTE REALITE SOCIO-CULTURELLE, DANS LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME, EST UNE PRE-OCCUPATION DOMINANTE DU GOUVERNEMENT ACTUEL DU PORTUGAL. C'EST AINSI QU'UNE IMPORTANTE REVISION CONSTITUTIONNELLE VIENI D'AVOIR LIEU, EN AOUT 1971 OU L'ON TIENI A RECONNAITRE UNE AUTONOMIE CROISSANTE AUX DIFFERENTS TERRITOIRES, LIES, CEPENDANT, PAR UNE RELATION PROFONDE".

AFP